

MEN : I. Bouhris pour le cabinet, X. Turion pour la Degesco
Snes : R. Geny, C. Jarrige, F. Rolet, V. Sipahimalani

Le Snes avait préalablement à cette audience formulé un certain nombre de questions concernant les mesures annoncées dans le plan ministériel.

Calendrier

Tout le calendrier du processus d'orientation semble avancé.

- les fiches navettes internes, où les élèves indiquent leurs intentions et auquel le conseil de classe répond par un avis, passent du conseil de classe du deuxième trimestre à celui du premier trimestre
- le conseil de classe de deuxième trimestre se réunit après la fermeture d'APB, et donne un avis sur les vœux finalisés.

Le SNES a fait remarquer que ce calendrier était trop court. Il ne respecte pas le temps de maturation du projet de l'élève. De plus la question du dialogue avec les élèves et les parents n'apparaît nulle part.

Fiches avenir et procédure

Les « fiches avenir » sont en fait les appréciations en lignes, remplies par les profs comme auparavant pour les CPGE et les STS. Le chef d'établissement est chargé, suite à la discussion en conseil de classe, d'émettre un avis sur chaque demande des élèves.

Lors du premier conseil de classe les établissements devraient produire un document interne de recensement des vœux qui reste locale. Un conseil sera donné au élèves (cf 2^{ème} trimestre dans la procédure précédente).

A partir du 2^{ème} trimestre, les élèves saisiront leurs vœux jusqu'à la mi-mars. Le professeur principal disposera en ligne d'une synthèse des vœux pour chaque élève. Le deuxième conseil de classe émettra un avis après la fermeture de la plateforme sur chacun des vœux, sur la base des avis émis en préalable par les enseignants.

Le cabinet a bien confirmé que les attendus seront élaborés par chaque université et qu'elles feraient ce qu'elles voudraient des avis émis par les conseils.

Le Snes a fait remarquer que cette procédure était très inégalitaire. Chaque université émettra des critères qui serviront à produire des « algorithmes locaux », non transparents alors que toute la communication du MEN se fait autour de la prise en compte des profils personnels. Les effets en termes de renforcement de la ségrégation sociale sont inévitables.

Le MEN élude la question en disant préparer des moocs sur des attendus.

Organisation de deux semaines orientation

Pour le MEN la première semaine doit se tenir si possible avant le premier conseil de classe. Elle doit permettre de voir l'adéquation avec le projet (journées portes ouvertes par ex) ... l'articulation des deux semaines permettant d'affiner les projets. Ce sont des temps forts pour dynamiser dans les établissements. Ces actions pourront se faire en soirée, le mercredi après-midi...

Le Snes a soulevé plusieurs objections :

- *La difficulté de faire tenir toutes les actions prévues sur une semaine (pas assez de PsyEN disponibles, et impossibilité pour les établissements d'enseignement supérieurs de tout programmer en même temps pour tout le monde).*
- *L'information a ses limites. Elle est nécessaire mais ne suffit pas. Elle peut produire en se fixant trop sur les obstacles, des renoncements, une révision des projets à la baisse, de la part d'élèves peu confiants ou dont l'entourage est peu familier de l'enseignement supérieur. Le rôle des PsyEN a été souligné et nos interlocuteurs interrogés sur la quasi clandestinité de ces personnels dans le projet de réforme.*

Réponse du MEN :

- Il s'agit d'un Renforcement du travail dans les lycées, mais sans mésestimer ce qui se fait déjà, notamment depuis orientation active, avec les PP et les PsyEN. Comment ensemble mieux préparer les élèves dans les contenus, les méthodes de travail, leur réflexion ?
- Le focus est actuellement sur la Terminale, l'objectif est d'étendre à la Seconde et la Première.
- Information sur l'orientation : notre interlocutrice a redit que les professeurs étaient ceux qui connaissaient le mieux les élèves même si elle a convenu que les équipes pédagogiques, CPE, PsyEN avaient aussi un rôle pour l'information et le travail individuel avec les élèves.
- L'approche retenue par le MEN est de renforcer les moyens auprès des PP afin qu'ils voient plus souvent les élèves, rencontrent les familles etc...

Les vœux des élèves

Il y aura bien des vœux groupés. Pour le MEN le nombre de vœux moyen par élève serait autour de 9 (dans l'académie de Créteil on en compte déjà 13 !)

Pour les élèves en attente, une commission présidée par le Recteur de région académique fera un point chaque semaine. Le MEN dit prendre en compte les problèmes géographiques

Une procédure différente sera mise en place selon que l'élève a déjà une autre proposition ou pas. Laquelle ?

Le MEN affirme que des places seront notamment créées en STS et pour PACES et STAPS (mais cela ne suffira pas à absorber les demandes).

Le SNES a souligné le danger de vœux groupés sur des secteurs trop étendus. Le problème du nombre de places reste premier et on voit mal comment il pourrait être réglé pour la rentrée prochaine. On risque d'assister à une augmentation importante du nombre de décrocheurs.

Le projet de vadémécum dont nous n'avons pas encore connaissance au moment de l'audience traduit bien la sous-estimation totale de la complexité de l'élaboration d'un projet pour les lycéens et la non prise en compte de la professionnalité des PsyEN-EDO.

Si la communication est centrée sur une prétendue personnalisation, on voit bien qu'elle vise en fait à faire intégrer par les élèves que les refus seront liés à leur profil (aptitudes, motivation) mais pas au

manque de places. Pour les aider, des tuteurs, des coachs et accessoirement des PsyEN dont les rédacteurs ne semblent pas avoir compris qu'ils travaillent aussi dans les lycées.

Qu'est-il attendu des PsyEN ? Qu'ils organisent des forums, des rencontres avec des professionnels et qu'ils encadrent les jeunes en services civiques, qui, eux, pourront exercer du tutorat et même du mentorat auprès des jeunes qui auraient besoin d'un accompagnement renforcé !

De qui se moque-t-on ?